

Session	2024
Académie	Montpellier
Centre organisateur	Université Clermont Auvergne
Affectation	Université de Nîmes – Service des Relations Internationales
Examen professionnel exceptionnel	Nature : Interne
	Corps : Assistant-e ingénieur BAP : J - Gestion et pilotage
	Emploi-type : Assistant-e en partenariat, valorisation de la recherche et de la coopération internationale.
Épreuves	Auditions des candidats

**Sommaire :**

1. La composition du jury
2. Les données statistiques
3. La nature des épreuves
4. Le rapport du jury

**1. La composition du jury**

Monsieur SEDDOUKI Samir, directeur général des services, président, Université de Nîmes, Nîmes.

Madame DUBOIS Nelly, attachée principale d'administration de l'Etat, vice-présidente, Université de Nîmes, Nîmes.

Madame ECHALIER Delphine, ingénieur de recherche, CNRS Occitanie délégation Est.

**2. Les données statistiques**

- Le(s) poste(s) offert(s) au concours

Nombre de postes à pourvoir : 1

- Les candidats

Nombre d'admissibles : 1

Nombre de présents à l'admission : 1

Nombre d'admis sur liste principale : 1

Nombre d'admis sur liste complémentaire : 0

- La répartition des notes

Seuil d'admissibilité : NC

Seuil d'admission : 60

Note la plus haute : 15

Note la plus basse : 15

### 3. La nature des épreuves

#### **Nature de l'épreuve d'admissibilité (coefficient 2) : Article 6 de l'arrêté du 26 avril 2022**

Evaluation de la valeur professionnelle des candidats par le jury au vu de l'étude d'un dossier comportant, pour chaque candidat, un état des services publics et privés, une copie de son diplôme le plus élevé, un exposé dactylographié de ses travaux sur trois pages au maximum, un curriculum vitae dactylographié de deux pages au maximum, décrivant les emplois occupés, les fonctions et responsabilités exercées, les formations suivies et les stages effectués, un rapport d'activité dactylographié de trois pages au maximum, valorisant son concours au développement de la recherche ou ses fonctions d'appui à l'enseignement, un organigramme structurel et un organigramme fonctionnel de la structure qui l'emploie, visés par le responsable de ladite structure.

#### **Nature de l'épreuve d'admission (coefficient 3) : Article 7 de l'arrêté du 26 avril 2022**

Durée : 25 minutes, dont 5 minutes maximum pour l'exposé du candidat

Entretien avec le jury fondé sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, visant à apprécier la personnalité du candidat, sa motivation, ses capacités à exercer les fonctions dévolues aux membres du corps auquel l'examen professionnel donne accès et les compétences acquises lors de son parcours professionnel. La durée totale de cette épreuve est de vingt-cinq minutes.

Elle débute par un exposé du candidat, d'une durée de cinq minutes au plus, présentant son parcours professionnel et les acquis de son expérience professionnelle, notamment ses activités, les principales missions exercées et les compétences mises en œuvre ainsi que ses éventuelles fonctions d'encadrement. Il indique également les formations professionnelles dont il a bénéficié et qui lui paraissent illustrer au mieux les compétences acquises dans son parcours professionnel.

L'entretien se poursuit par un échange avec le jury portant sur la valorisation des compétences et aptitudes professionnelles acquises par le candidat. Le cas échéant, le jury peut demander au candidat son avis sur un cas pratique ou une problématique en lien avec la vie professionnelle.

### 4. Le rapport du jury

#### **Phase d'admission : auditions des candidats**

*Cette épreuve est notée de 0 à 20.*

1 seul candidat a été admissible et s'est présenté à l'épreuve d'admission.  
Son audition s'est déroulée selon les critères requis.

Le temps des 5 minutes de présentation n'a pas été respecté, mais la conclusion s'est opérée dans la minute qui a suivi.

Concernant le temps d'échange, le jury note les connaissances avérées du candidat dans le domaine recherché.

#### **Conclusions / remarques / conseils du jury :**

Les phases d'admissibilité et d'admission se sont déroulées sans incident.

Fait à Nîmes, le 11/09/2024

Signature du président du jury

Samir SEDDOUKI

